

LA GRANDE PRESSE VOUS MENT!



Non, nous ne nous sentons pas gênés... pas le moins du monde -et l'ironie d'une prétendue contradiction entre nos critiques et notre projet (Basta est un «journal», non?), ne nous empêche pas de dormir car elle est purement formelle donc insignifiante...

La presse est depuis longtemps, avec ses mensonges, son rôle flicard, la plupart du temps insidieux, et maintenant de plus en plus droit et clair, et reste, au

jourd'hui plus que jamais, une arme du pouvoir que nous voulons critiquer et combattre.

Des faits récents précis, des exemples concrets dont certains nous ont concerné directement nous ont amenés dans le n° 3 à revenir très s'avent sur ce sujet. Ce sont d'ailleurs les occasions qui nous permettent d'exprimer et d'essayer de déterminer exactement le mal que peut faire le phénomène journalistique, car une analyse d'ensemble, théorique et complète n'est pas intéressante ici. Elle a d'ailleurs dû être faite très souvent! Comme pour beaucoup de choses c'est quand on est confronté avec les problèmes qu'on peut en parler. (ON se trouve être le plus large et flou possible, ON : nous les individus, l'équipe, les copains, ceux qui nous écrivent ou ceux que nous connaissons...)

Cela donne un résultat étrange, sans doute, pour celui qui lit avec une idée de vrai journal. Cela donne des fluctuations dans les préoccupations, des «dadas» en apparence, qui ne collent pas forcément à la marche des événements spectaculaires. Volonté de dire et de communiquer, d'entamer peut-être des discussions et échanges plus concrets, et surtout pas: désir d'objectivité ni d'éclectisme... Volonté de riposter et de se défendre contre toutes les attaques autoritaires et les exploitations mais pas d'illusion du type « mieux informé », « plus rapide » ...

Il y a certainement beaucoup trop de temps passé avant la sortie de ce n° 4. Cela n'est pas idéal bien sûr mais cela est lié au fait même que nous ne sommes pas des «journalistes» et que parallèlement au moyen que représente Basta, bien d'autres activités et préoccupations nous assaillent; en l'occurrence beaucoup d'ennuis! Il est très difficile avec une imprimerie cassée, des commissions rogatoires sur le dos, des copains au trou (et un juge fou aux initiatives imprévisibles), des problèmes financiers par dessus la tête, entre autres, de pouvoir assurer la rédaction et la diffusion d'un mensuel.

Alors tant pis pour le mensuel. Que Basta vive est déjà un grand point. Et nous pensons qu'il vit, car nous recevons beaucoup de lettres et de commentaires ce qui pour nous est fondamental.

Les inconvénients et les lacunes de notre pratique sont très clairs; l'irrégularité de parution entraîne forcément un certain retard sur les faits dont nous parlons et surtout, l'impossibilité, si même nous le voulions d'être un organe d'information, ou un porte parole rapide auquel on envoie un communiqué pour qu'il paraisse dans les jours qui suivent!

Mais c'est ainsi que nous évitons aussi sans difficulté le moindre risque de spécialisation, de tentation journalistique. Et heureusement! Car même si «l'extrême gauche du journalisme», ce que nous abhorrons se produit inévitablement. Le grand «Scoop» de Libération sur Jean Bilski en est un exemple frappant. Sous prétexte de rectifier le tir, de corriger l'erreur de la presse «bourgeoise» qui parlait de manipulation par les groupes anarchistes, le F.R.A.P. etc... Libération a donné Sa vérité, Son propre spectaculaire : et boum! Qu'est-ce que ça a donné? rien de mieux une autre version, pas plus reluisante, pas forcément plus juste (même si à l'origine il y avait une interview) un nouvel os jeté à la réaction : après les groupes organisés et tueurs, on a eu droit à la théorie «anarchiste paumé, malade», à des dissertations psychiatriques, etc... Cette version satisfait-elle «Libération»? (quand aux autres conséquences, bandes magnétiques saisies, avec ce que cela doit comporter pour les gens cités là-dedans, n'en parlons pas!)

Et bien nous disons que si le journal Libération ne s'est pas bien conduit en cette circonstance, le journal Libération était obligé logiquement d'agir ainsi. Pour vivre, n'est-ce pas? Car si Libération n'était plus un journal (et donc ne s'en sortait pas en utilisant les moyens propres à sa fonction) que serait-il donc??

Question de choix ...

Il y a un autre sujet épineux dans les parutions «révolutionnaires», et qui nous pose fort peu de problèmes c'est celui du «devoir» : recevoir des textes, des communiqués, de n'importe où, de n'importe qui, et «devoir» les «passer»

Qu'est-ce que cela veut dire «passer», cela veut-il dire que les autres n'ont pas de moyens d'expression, et qu'avec le notre nous détenons un pouvoir? allons donc!

Ces questions-là, peuvent se poser et se résoudre de façon simple, pratique, au niveau d'une discussion et d'un accord (même si l'accord n'est pas total, peu importe, l'essentiel est qu'il y ait un rapport, non une exigence). Nous ne pouvons pas apprécier que les termes soient ceux d'un défi, que les grands mots de censure, que les idées toutes faites de journal libéral ou non, ouvert ou non, soient brandis à la moindre exigence non acceptée en tant que telle.

Heureusement cela n'est pas encore arrivé à Basta, et il ne s'agit pas de prévenir, mais encore une fois d'analyser tout ce qui ne colle pas avec sa réalité.

Notre notion de l'entraide et de l'utilisation des moyens mis en place par un plus grand nombre de gens possible, n'implique surtout pas de parler, d'écrire ni même d'imprimer et de diffuser à la place des autres!

Il faut bien le dire, si dans l'intention Basta garde son projet et son esprit international, au plutôt européen, dans les faits, ce merveilleux projet n'est pas réalisé;

Dans certains cas longueur des contacts, dans d'autres difficultés pratiques, qui seront les uns et les autres résolues ou aplanis en leur temps.

C'est sans impatience que nous développons les contacts et relations qui ont commencé à se créer ces derniers mois.

Si nous ne voulons pas être des porte paroles objectifs en butte aux problèmes de censure, ni des informateurs rapides, ni des journalistes avides de sensationnel

avons un projet de petit club ou groupe, replié sur lui-même - et sans désir de communiquer et de collaborer avec qui que ce soit au delà de sa propre expression et de sa propre expérience.

Nos relations dans plusieurs lieux nous ont permis d'envisager un petit projet très concret. En quelques mots le voilà :

A Toulouse Basta paraît avec une page spéciale supplémentaire, concernant plus particulièrement les problèmes locaux et rédigés par des toulousains.

Pourquoi pas la même chose ailleurs? Nous savons déjà que dans plusieurs villes certains copains désirent le faire, et dans d'autres notre collaboration est assez avancée, au niveau de la diffusion, de la discussion, pour que cela puisse être envisagé aussi.

N'extrapolons pas en disant que dès le n°5 paraîtront telle ou telle page, espagnole, lyonnaise, nantaise ou autre, car tout dépend des circonstances et du travail commun que ces circonstances et notre volonté nous permettront de réaliser. Nous lançons une idée que nous appliquons ici et qui ne demande qu'à être reprise si elle peut représenter ailleurs aussi une efficacité dans les échanges et la conquête d'une certaine autonomie, individuelle ou de groupe pour l'expression de ses propres luttes ou explications.

Nous verrons ensemble ce qui se fera, et sans doute mieux que toutes les paroles qui précèdent, cette proposition doit montrer quelles possibilités concrètes nous envisageons et quelle ouverture peut prendre Basta. Ce n'est qu'un exemple. Il peut, il doit venir d'autres idées, pour une expression plus libre et des échanges les plus autonomes et efficaces possibles.

Nous ne disons pas que cela sera facile... mais il ne faut pas avoir peur!

Dernier détail : nous devons pouvoir promettre que le n°5 paraîtra, à coup sûr, nettement avant les premières neiges...



Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Encore une fois l'actualité est secouée par des faits dramatiques. La violence et le terrorisme sont malheureusement à l'ordre du jour. Tout d'abord, c'est un commando de musulmans qui détourne un avion avec 108 otages à bord. Ignoble chantage dont de nombreux innocents sont encore victimes. Il est à déplorer que des individus utilisent ces moyens à des fins bassement politiques et mal définies. Mais, fait positif dans toute cette affaire, quatre membres du commando sont morts et le gouvernement n'a pas cédé au chantage. L'assaut a été ordonné et l'on déplore de nombreuses victimes parmi les passagers. Bien sûr, cette affaire est regrettable, mais il n'est plus possible de céder au chantage. Alors il faut bien sacrifier quelques vies pour donner l'exemple. Espérons que l'effet de dissuasion sera efficace...

Les rues de Paris sont la proie d'un climat d'insécurité. Hier c'était un diplomate étranger qui était assassiné. Aujourd'hui, c'est un homme d'affaires important, un banquier, qui est froidement abattu par un déséquilibré. D'après la police il s'agirait d'un anarchiste. Mesdames et Messieurs, comme vous le voyez, l'heure est grave. Mais heureusement nous avons un gouvernement libéral et des ministres qui, j'espère, prendront des mesures dures et efficaces pour lutter contre ces individus qui ne prêchent que le désordre et l'anarchie.

Il faut que des mesures très sévères soient prises, que la justice sanctionne et donne des peines exemplaires, que la police ait carte blanche pour détecter cette larve de la société. A ce sujet, la Communauté Européenne a décidé de se réunir au mois de septembre pour mettre en oeuvre un appareil efficace et adéquat. De nouvelles lois sont en projet et il faut tirer le chapeau à nos deux ministres Michel Poniatowski et Jean Lecanvet qui ont une petite idée là-dessus et, croyez-le, ils sauront doser et raffiner juste à point.

Autre sujet qui là n'est plus du terrorisme. Ce matin, en ouvrant les volets, les parisiens ont été saisis par une odeur nauséabonde et ils ont eu la désagréable surprise de découvrir des milliers de poissons morts qui flottaient sur la Seine. Il n'a pas encore été possible de déterminer l'origine de la pollution. Cependant, une hypothèse est à retenir : les variations de température de ces derniers jours peuvent être la cause de cette catastrophe. En effet, il y a eu une hausse de température et de fortes chaleurs qui pourraient être à l'origine de cet incident écologique.

Et nous allons terminer notre journal par un document saisissant : A l'occasion du voyage de notre président aux USA, nous vous avons présenté tous les soirs un documentaire sur l'Amérique. Ce soir c'est la face de frappe. Voici d'abord le défile des chars, des avions « Phantom » et ensuite des missiles nucléaires. Voyez l'imposant défilé; leur capacité de destruction est grandiose et cela fait rêver. Il est à noter que les USA gardent une légère supériorité sur les Soviétiques. Mais il ne faut pas oublier que c'est une arme de dissuasion...

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, notre journal est maintenant terminé. Il ne me reste plus qu'à vous remercier de votre attention. Ah! Une dernière dépêche, l'Angleterre vient de faire une découverte géniale : la bombe à neutrons. C'est une arme qui ne fait pas de bruit, qui tue proprement, qui détruit intérieurement, sans laisser de traces. Il est à préciser que seule l'espèce humaine pourra être détruite, les constructions et l'environnement n'étant pas touchés. N'est-ce pas beau, ça?...

Bien sûr, Mesdames et Messieurs, devant ces faits nous sommes amenés à nous poser quelques questions. Où se situe le « terrorisme »? Devant ces armes, ces machines à tuer que les états possèdent et qu'ils ont le droit de posséder, où se situe la « violence »? Devant ces pouvoirs qui exploitent et tuent tous les jours... Mais, qu'est-ce que je dis, merde, je me mélange les pinceaux, coupez, coupez je vous dis, coup...!





moi, mon colon celle que je préfère....

ment les armées dites du Capital, mais toutes les armées, quelles qu'elles soient, que faire alors ? Les organisations antimilitaristes n'offrent que deux solutions :

Ca y est. C'est reparti comme en 14. Enfin... pas tout à fait. Lors de sa dernière ballade en Concorde au pays « de la liberté », Giscard annonce froidement qu'« un contingent français est prêt à partir pour le Liban ». Lui, de toute façon, ça ne le concerne pas. Il a déjà pas mal bourlingué à travers le globe et c'est bien pour celà, entre autre, qu'il a pris cette décision.

«Les voyages forment la jeunesse...» n'est ce pas ? Seulement voilà, il y a des gens pour qui l'exotisme moyen oriental (ou autre) et les médailles militaires ça ne leur dit pas grand chose. Et pire encore, il y en a qui refusent le service national.

Pourquoi ?

Outre les habituels «antimilitaristes» pour lesquels ce sont des raisons religieuses ou philosophiques qui guident leur choix, il y a de plus en plus d'individus pour lesquels leur raison est politique.

Pour certains de ces derniers, ils refusent le service national, mais uniquement le service ACTUEL, de ce régime, et font tout de même l'armée afin d'y faire du «boulot», c'est à dire, par le biais d'un syndicat ou de comités de soldats, essayer d'humaniser, de rendre utile l'armée, et, à travers cette lutte, mettre en pratique cette vieille phrase léniniste, qu'on entend depuis 10000 ans : «la bourgeoisie te donne un fusil, prends le et... retourne-le vers tes exploiters».

En fait, ces démocrates veulent uniquement sortir l'armée de sa crise, la réformer, la REMORALISER. Et c'est à la suite d'une nouvelle campagne répressive du pouvoir que plusieurs d'entre eux se sont retrouvés déferés devant la Cour de Sureté de l'Etat pour : «DEMO-RALISATION de l'armée!!! Enorme machination contre laquelle les démocrates de gauche ou gauchistes n'ont absolument rien fait et ont bien fermé leur gueule. Eh oui, la conjoncture...

Mais pour les individus qui refusent non seule-

Sans parler de l'objection de conscience qui aboutit à un nouveau bain même pas voilé : 2 ans de travaux forcés au bon profit de l'ONF (entreprise capitaliste), il reste l'insoumission («moyen le plus dur, le plus radical»).

Mais puisque l'insoumis risque 2 ans de forteresse, ce choix passe obligatoirement par une MISE EN MARGINALITE (encore que certains se fassent arrêter volontairement) et du même coup, par une inefficacité assez grande. De ce fait, cette attitude, délibérée mais très souvent viscérale, est «suicidaire». Et il est parfaitement dégueulasse que certaines organisations, conscientes de ce problème («Pourtant la pratique actuelle de ces formes de lutte -objection et insoumission- implique des limites : leur caractère individuel et exemplaire rend souvent leur généralisation inconcevable. L'antimilitarisme devant être l'affaire de tous, comment avancer une pratique de masse antimilitariste ? L'augmentation du nombre d'insoumis, par exemple, ne peut suffire à elle seule... Cela doit être un permanent sujet de réflexion pour nous» - AG Nationale de Coordination Anarchiste -) et sachant ce que cela veut dire comme misère (planques, faux papiers, travail au noir et donc surexploitation, etc...), prennent comme slogan : «Insoumettez vous». Bien sûr, le martyr qui prend 2 ans de trou, l'exemplarité d'une grève de la faim, c'est beau pour la cause; on peut s'exciter, on peut vendre sa soupe... oh pas pour longtemps ! 2 ans ça passe vite, n'est ce pas ?

Enfin, il y a ceux qui se font réformer, les démerdards. Bien entendu, ils sont peu nombreux ceux qui trouvent une combine pour des raisons antimilitaristes. De toute façon, c'est pas une attitude révolutionnaire ça : «La réforme ne mettant en cause ni de près, ni de loin, le rôle de l'armée ne peut être considérée comme une action révolutionnaire entrant dans le cadre d'une lutte antimilitariste... La réforme n'est qu'une réponse individuelle aux nécessités spécifiques de celui qui la cherche.»

Mais évidemment, comme si toutes les autres réponses qu'elles soient «jusqu'au boutistes» ou «démissionnai-

res» n'étaient pas également des réponses solitaires et individuelles. Même s'il est soutenu par un groupe antimilitariste, l'individu, complètement paumé face à l'armée, se retrouve seul et sait qu'à court ou moyen terme, il se retrouvera seul.

Alors, devant l'IMPOSSIBILITE d'une lutte antimilitariste EFFICACE, certains choisissent, comme moyen de continuer la critique, la lutte qu'ils ont entreprise, la réforme. Mais, très souvent, l'urgence du cas clinique de réforme à trouver (à moins que l'on en ait un de réel), fait que ce problème est solutionné par le biais de la psychiatrie (schizophrénie, toxicomanie, homosexualité, etc...) - «combine la plus sûre, la plus ef-



ficace». Mais très dangereuse à plus long terme, car en voulant se débarrasser des emmerdes du service armé, l'individu peut retomber sur d'autres ennuis lors de la recherche d'un boulot ou s'il a maille à partir avec la justice (de taule, on sait à peu près dans quel état on peut en sortir; mais de l'asile : ???)

L'important est que l'individu laisse le moins de plumes possible face à ce problème de l'armée.

Bon et alors ?

Il n'y a, bien entendu, pas de réponse miracle et

A NOTRE SERVICE

«L'Etat, c'est nous» disait Pépé quand il payait «civiquement» ses impôts. Tu te gourrais, Pépé, l'Etat, c'est EUX ! Mais si l'instruction civique a pris du plomb dans l'aile à l'école d'aujourd'hui, la publicité et les média remplacent avantageusement la conne «sagesse populaire».

Pour nous faire prendre les vessies pour des lanternes, ils ne lésinent pas sur les moyens. Pour nous faire croire que c'est nous qui faisons l'information, il y avait déjà le téléphone rouge d'Europe N° 1, où chacun peut jouer le journaliste, le fouille-merde ou le mouchard en téléphonant le ragot ou l'évènement qu'il sait avant les autres. Et maintenant, voici que «R.T.L., c'est nous. Carrément !

Ca, c'est le pied ! Je vais enfin pouvoir la gueuler, ma révolte. Tu te rends compte, Pépé, R.T.L. c'est moi ! Mais c'est pas tout, non seulement les moyens d'information m'appartiennent, mais en plus je suis patron ! C'est dingue le nombre de gens qui sont à mon service ! Déjà les routiers roulaient pour moi, mais le super pied, c'est quand j'entends à la radio les déclarations des bonzes des syndicats des professions libérales. J'aurais jamais cru, à les voir dans leurs costards, leurs bagnoles de luxe et leurs apparts de standing, que ces gens me soient dévoués à ce point.

Tu sais Pépé, «Monsieur le Docteur», celui qui te re-

gardait du haut de son savoir-fric quand tu arrivais chez lui ton bérêt dans les mains, le mage qui avait tout pouvoir sur ton corps... Et bien, maintenant, il est «à mon service» et s'il se met en grève ce n'est pas pour faire augmenter ses honoraires, c'est pour mieux me soigner !

Les avocats c'est pareil. S'ils tapent du pied c'est que ce sont de bons serviteurs. Ils ne pensent qu'à une chose : mon intérêt. Et si la loi sur le divorce les met en colère, ce n'est surtout pas parce qu'elle leur

Voici la merde Merde



Les produits libres : Carrefour

c'est à VOUS que RTL doit son succès. Des 6 grandes émissions quotidiennes dans la rue au téléphone ont faites par VOUS



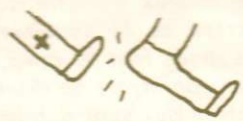
retire pas mal d'occasions de se remplir les poches.

Quant aux architectes, ils se fâchent tout rouge. Une loi va les obliger à ne plus construire n'importe où les magnifiques H.L.M. ou les petites gentilhommières de mes vacances... Et si de mauvaises langues prétendent que c'est parce qu'ils pourront plus difficilement participer au trompage des spéculateurs, ce sont des agitateurs irresponsables...

Même les supermarchés, surtout eux devrais-je dire, s'occupent de mes intérêts. Carrefour vient de découvrir qu'il me vendait de la merde sous de jolies étiquettes... Alors ils enlèvent les étiquettes ! Comme ça je ne suis plus trompé et en plus - ils le disent - je suis LIBRE d'acheter des produits. LIBRE...

Déjà que je n'ai jamais entendu un patron dire qu'il voulait exploiter ma force de travail (ils ne pensent qu'à mon bien-être...), maintenant que tout autour de moi on s'occupe de ma modeste personne... je suis bien le Roi !

Tu te rends compte, Pépé, dans quel monde je vis ? Ouais, Pépé, c'était pas la peine de te faire trouver la pailasse au chemin des dames en 14. On est toujours aussi cons qu'avant. Ils nous le mettent en douceur, comme dit l'autre : C'EST UN BONHEUR INSOUTENABLE !



...d'italie...



Le texte qui suit émane d'un groupe confronté aux problèmes du travail dans un hôpital en Italie, en l'occurrence les « Hôpitaux Civils de Gênes » où il existe un registre intitulé « liste des malades indésirables », véritable fichier identique à ceux de la police, des frontières, etc.

« ...Une liste alphabétique de personnes qui, pour des motifs spécifiés ou pas, ont perdu le droit d'être soignées dans l'hôpital.

Cette privation de droit n'existe nulle part dans ce qui constitue l'appareil juridique du pays, mais ça ne semble poser aucun problème à l'administration.

« L'analyse plus approfondie du registre offre une évidente démonstration de la structure autoritaire de l'hôpital et de la mentalité des médecins qui se croient investis du droit de vie ou de mort sur le commun des mortels.

On y retrouve soit des noms simplement mentionnés, soit des annotations de la main du médecin, soit des feuillets plus détaillés émanant du pavillon d'hébergement ou de la direction sanitaire.

Des conflits de plus en plus fréquents entre le patient-coumis et l'institution oppressive sont à l'origine de la création d'un tel registre. Certains services, par le séjour prolongé qui s'y impose, réalisent toutes les conditions qui favorisent l'expression d'une prise de conscience (il existe une commission interne des malades qui, dans certains cas, s'est radicalisée jusqu'à décider de véritables grèves).

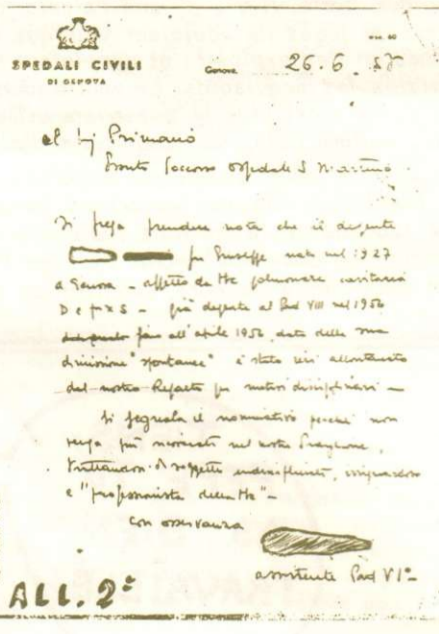
Cependant, rares sont les fichages provenant des pavillons de chirurgie où, en général, les possibilités physiques des malades sont gravement compromises. Ailleurs, dans la plupart des cas, le motif d'indésirabilité n'est pas expliqué, on porte la mention « pour indiscipline ».

On retrouve là deux aspects de la structure hospitalière et de la médecine en général : - Une conception classique du médecin qui se considère comme un « super-citoyen » dont les décisions sont justes par définition et n'ont à être soumises au contrôle de personne. Conception clairement définie quand il érige comme principe la liberté du diagnostic et du traitement.

- Une institution autoritaire sans faille qui exige une discipline de type militaire de la part des patients et le respect d'un règlement qui rélègue le malade au dernier rang dans la hiérarchie.

Motifs courants :

Le départ « volontaire » où, selon le rapport, la « confiance » envers le soignant est rompue. Or ceci est un manquement grave et même dangereux, car il met en question le pouvoir magique du médecin, croyance nécessaire pour maintenir sa position privilégiée.



Vous êtes priés de prendre note que le malade... Joseph né en 1927 à Gênes atteint de tuberculose pulmonaire - déjà admis en 1956 au pavillon 8 jusqu'au mois d'avril date de son départ spontané, a été hier éloigné de notre service pour raison disciplinaire. Nous tenons à ce que la personne désignée ne soit plus admise dans notre pavillon, s'agissant d'un sujet indiscipliné, effronté, et professionnel de la tuberculose....
Veuillez agréer....

Autre motif : le refus d'être transféré à l'hospice. Cette légitime défense est sévèrement réprimée. Qui n'accepte pas d'être mis en marge perd aussitôt tout droit à l'assistance.

Les autres motifs (éthylisme, immoralité, vol, toxicomanie) sont calqués sur tout ce qui est en marge dans la société bourgeoise sur laquelle l'hôpital s'aligne point par point.

Parmi les notes citées en exemple :

- Décision d'attacher un malade à son lit parce qu'il s'était éloigné sans permission. On pourrait qualifier ça de « séquestration de personne ». Ni le médecin de garde ni le sous-directeur ne semblent s'en inquiéter et, d'autre part, le fait d'attacher les malades est une pratique dont on abuse fréquemment (dans ce cas il n'existe pas de registre des réclamations...).

- Un malade atteint de tuberculose très grave y est décrit comme un « professionnel de la tuberculose ». Son seul tort étant de vouloir être assisté puisqu'il ne peut pas travailler.

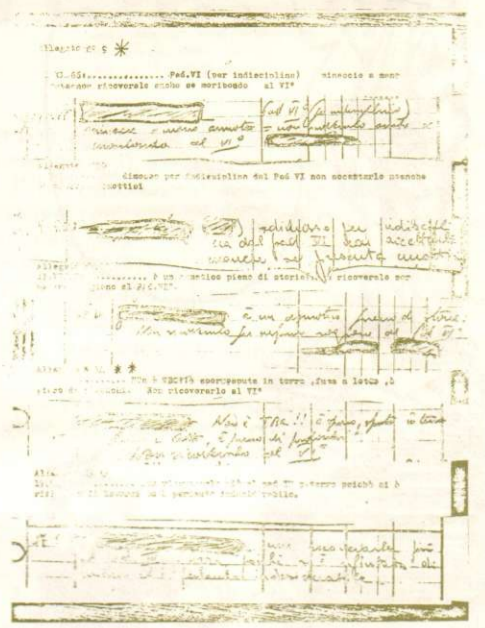
- Sont bannis par la direction sanitaire deux personnes dont la solvabilité ne présentait aucune garantie.

- Ordre est donné de ne plus recevoir dans un pavillon trois patients « même à l'article de la mort » et pour un quatrième « même s'il se vide de son sang », le médecin qu'ils avaient « outragé » refusant de leur porter secours.

- Après le tragique, le grotesque : Un malade est refusé parce qu'il avait un passé louche, un autre parce qu'il ne se lave pas, etc...

Parallèlement à ce système de répression il existe une loi émanant de la réforme hospitalière de 1968 selon laquelle le secours accordé diminue à chaque nouvelle hospitalisation, de moitié, puis du quart, etc. L'institution a aussi produit un service spécial dans lequel est prise en charge une bonne partie des « indisciplinés », des psychopathes, des éthyliques et des toxicomanes.

Enfin une tendance veut que soient de plus



Document n° 9 *
Menaces à main armée
Ne pas l'admettre même à l'article de la mort.

Document n° 12 **
il ne s'agit pas de tuberculose! il crache par terre, fume au lit, est plein de poux. Ne pas l'admettre au P.V.I.

en plus fréquents les transferts en hôpital psychiatrique, tout en continuant des débats sur sa suppression. Il existe aussi un hôpital de secteur pour les séjours prolongés. Etrange service où les séjours sont plus brefs que dans les services de chirurgie, surtout grâce à une forte et précoce mortalité. La nouvelle génération de médecins recourt plus facilement aux méthodes de rejet social, attitude typique d'une culture fasciste. Le registre conserve surtout un pouvoir de marginalisation, véritable émanation d'un système politique et sanitaire hérité du fascisme. Fascisme qui réapparaîtra certainement dans sa forme la plus vivace dès que le masque de la démocratie ne suffira plus à masquer les conflits.

FLICS EN BLOUSE BLANCHE

7h du matin; de grands coups dans la porte me réveillent en sursaut. Une silhouette apparaît et force l'entrée. Contrôle... Contrôle? Mais enfin que se passe-t-il? La même voix sèche et autoritaire répond : « Vous êtes en arrêt de travail pour maladie. Je suis déjà passé plusieurs fois et notamment hier soir, à 11h et 8mn exactement, et vous n'étiez pas là. Déjà vous vous permettez de prendre des congés-maladie d'une façon abusive et en plus, vous en profitez pour sortir. Votre employeur nous a prévenu de ces absences fréquentes et prolongées. Mais cette fois, cela ne va pas se passer comme ça. Je vais faire un rapport et ensuite, vous serez examinée par un médecin ».

Ca y est, les chiens de garde sont lâchés.

Alors, le médecin, sous sa blouse blanche qui reste un alibi, va, lui aussi, contrôler si vous êtes réellement malade. Il établit d'abord un dossier de l'enfance à l'âge adulte et pose ensuite de multiples questions, qui vont jusqu'à la façon de vivre. Comme ça l'individu est déjà classé. « Alors, vous êtes malade, que se passe-t-il? ». De toute façon, malade ou pas, je suis là pour maintenir la productivité et réduire le taux d'absentéisme.

« Voyez, il y a des maladies professionnelles très graves et incurables. Nous savons que nous prolongeons de quelques mois la vie du travailleur, par un traitement superficiel. Car la vraie cause, nous ne pouvons pas la combattre. Cela voudrait dire que l'ouvrier de-

vrait arrêter de travailler. Nous ne sommes pas là pour arrêter la production, mais pour la maintenir. C'est vrai ce n'est qu'un sursis pour cet homme, mais que pouvons nous faire? Malade ou pas, la finalité est la même. Mais revenons à nos moutons. Je vais donc, vous examiner.

- Mais... j'ai repris le travail et vous n'avez pas le droit de faire ce contrôle médical!
- Comment? Vous avez repris le travail et je ne suis pas au courant. J'en ai assez et ça suffit maintenant. Il y a déjà plusieurs plaintes de votre employeur. Mais votre espèce, on la connaît. Vous allez voir, vous aurez vos indemnités journalières supprimées et je vais m'occuper particulièrement de votre dossier ».

Et le chantage continue.

« L'Amérique a toujours des innovations intéressantes et il est regrettable qu'en France, on n'en soit pas plus au courant. Les entreprises ont leurs propres contrôleurs, des contrôleurs parallèles si vous préférez, et croyez-moi, les travailleurs réfléchissent à deux fois avant de prendre un congé maladie ou bien de se sentir malade.

- Enfin monsieur, puis-je me permettre une question? Est ce que je suis bien à la Sécurité Sociale ou dans un Commissariat de Police? ».

Les chiens de garde sont à l'affût. Ils trouvent pour chaque individu un cas particulier et exercent un chantage: retourner au travail ou crever de faim.



D'U.R.S.S.

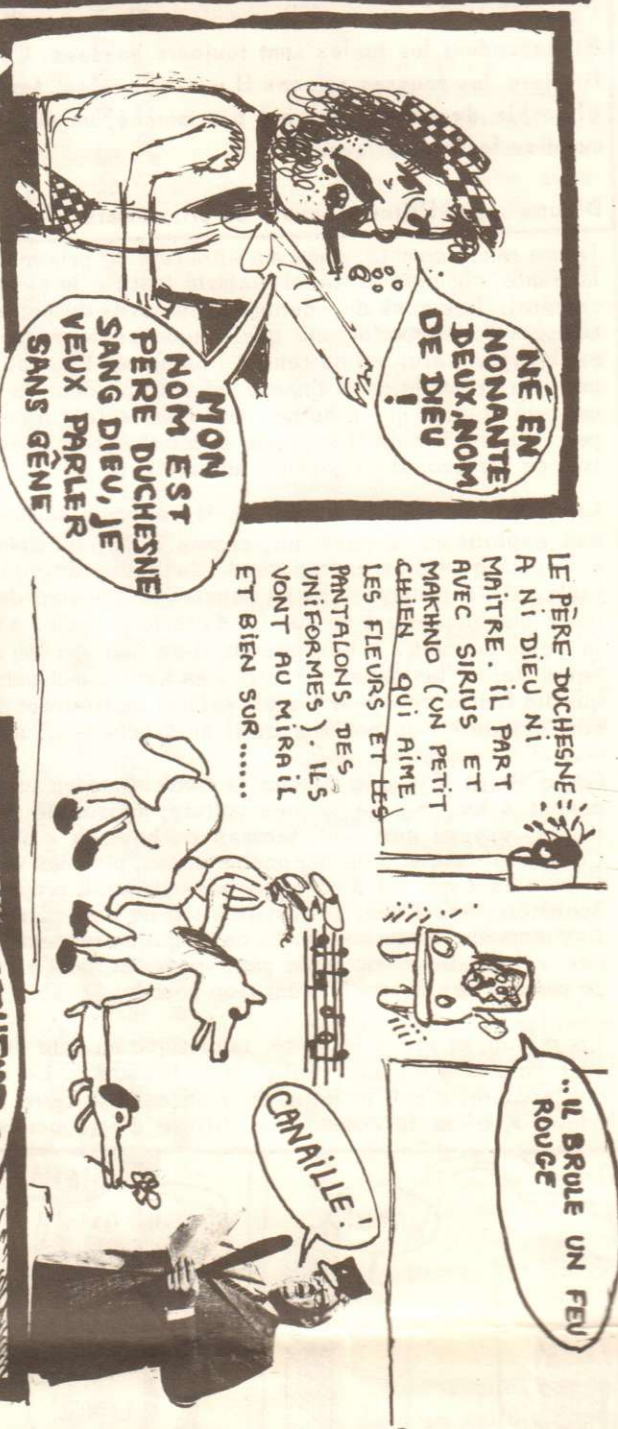
CE QU'UNE FILLE DOIT SAVOIR FAIRE

- à 3 ans : s'habiller et se laver. Aider à mettre la table. Ranger ses jouets.
- à 4 ans : lacer ses chaussures. Essuyer la poussière. Arroser les fleurs.
- à 5 ans : coudre un bouton. Faire son lit. Laver les habits de sa poupée. Aider sa mère à faire les commissions.
- 6 ans : laver la vaisselle du thé. Repasser, sous la surveillance de sa mère. Balayer. Coudre une petite housse pour coussin. Préparer la pâte pour des gâteaux secs.
- à 7 ans : laver et couper les légumes pour la salade. Préparer les fruits pour la compote. Trier les céréales pour la bouillie. Coudre des « accrocheurs » pour les serviettes et les chemises de nuit.
- à 8 ans : acheter des provisions (pain, lait). Se servir d'un aspirateur. S'occuper de son uniforme d'école, laver et repasser les manchettes et le col. Brosser son manteau et cirer ses chaussures.
- à 9/10 ans : raccommoder. Cuire des oeufs et des pommes de terre. Laver le parquet.

Traduction de la feuille datée du 7 janvier 1976 d'un calendrier à feuilles amovibles, « Spécial pour femmes » de l'Union Soviétique.

« LE PÈRE DUCHESNE »

chanson mimée par fifi, Katy et Georges





NOUS SOMMES TOUS PRISONNIERS
DANS NOTRE VIE
QUOTIDIENNE, BLA, BLA, BLA...

D'ACCORD. MAIS ON
EST MIEUX
DEHORS



Il faut un exemple...

De génération en génération, les procureurs frappent sur leur pupitre. La mort pour l'exemple! Perpète pour l'exemple! C'est pour dissuader. L'épée de Damoclès...! Et cependant les taules sont toujours bondées. Ça ne marche pas et ils le savent. Derrière les fausses raisons il y a les vraies. La prison c'est une réserve non négligeable de main d'oeuvre à bon marché, un dépôt où viennent renifler avec gourmandise les entreprises.

D'autre part, l'Etat a besoin de prisonniers pour valider le peu de liberté dans la

société civile. «Être libre, c'est ne pas être en prison». Au lieu de détenus, ce pourraient être aussi bien des lépreux ou autres rejetés-repousoir.

L'autre discours, c'est celui de la réinsertion sociale, rendue possible par la voix maternelle de l'assistante sociale, favorisée par le sain travail manuel offert dans les cellules, par l'équilibre acquis entre quatre murs et quelque obscure coursi-ve. Peu à peu, au son des barreaux sondés, des loquets fermés à double tour... se forgerait la passion des HLM, des transports en commun et des ateliers de Citroën.

Je me rends compte, dans ma situation de prisonnier à la Santé, combien le travail salarié justifie le système carcéral. Les gens du « dehors », esclaves du patronat, ne peuvent supporter une quelconque critique de leur esclavage. Celui qui se rend à l'usine, au bureau, 8 h. par jour, 10 mois dans l'année, et cela pendant 45 ans, ne peut souffrir que d'autres individus tentent d'échapper au régime qu'il supporte et remettent en question tout ce sur quoi il a construit sa survie.

La liberté de ne pas travailler, il l'accorde seulement aux exploités, à ceux qui, comme il dit, lui donnent « le pain quotidien ». Dépoussé dans son activité sociale, il l'est aussi dans sa pensée, ne cessant de répéter machinalement ce que lui dicte le pouvoir : « vive la peine de mort », « des prisons il en faut », « les casseurs seront les payeurs », etc. Les seules motivations qui lui font accepter le travail salarié se trouvent dans son aspiration au bonheur qu'il aura acheté ... après.

Cette image floue, le pouvoir la matérialise en lui proposant à longueur de journée voiture, maison de campagne, voyage aux îles, femmes ou hommes - objets. Ce lointain paradis de la consommation, plus les vertus « morales » qui lui sont rattachées (travail, propriété, honnêteté, etc.) sont la justification de son sacrifice. Il y consacre toute sa vie. Et celui qui ne respecte pas ces valeurs-là, ne travaille pas, arriverait sans effort à ce paradis des objets ? C'est trop pour lui.

En prison, et ici, à la Santé, la critique en acte du travail salarié a été une réalité pour beaucoup. Le refus de produire, c'est le refus du « on est sur terre pour trimmer », c'est la conscience diffuse d'être cocus !



Mais en même temps c'est l'obéissance aux schémas dominants, ceux qui justifient le travail. Ils désirent la même carotte creuse. Ils refusent les moyens traditionnels pour l'atteindre, mais poursuivent la même illusion. Leur pratique d'appropriation se résume en casses, braquages, prostitution et autres moyens (et même l'exploitation). Ils risquent leur vie, des années de temps mort en prison, pour du sable qui leur coule entre les doigts, à peine ils le détiennent.

Faucher une Mercedes de 7 millions est certainement grisant sur le moment car elle représente un temps de travail, d'aliénation tels, que la posséder en cinq minutes doit être une satisfaction sans bornes. Seulement voilà, l'objet détenu se retourne très vite contre son possesseur. Très vite, la voiture montre ses limites, et cet esclave de l'aliénation la délaissera ... pour une autre.

Le monde pauvre que la publicité nous présente comme la richesse absolue les fait TOUS, dedans et dehors, des prisonniers de l'économie. Leurs désirs, leur révolte sont détournés et cette exploitation, en plus, les oppose.

La taule est un regroupement social, forcé certes, mais ayant une entité propre, avec ses luttes intérieures, ses revendications. Le rapport de force est direct, sans tampon, entre ceux que l'on a banni et la société. Mais une autre forme de division, à l'intérieur est faite par le pouvoir et les populistes. Elle concerne les prolétaires auquel le gouvernement colle l'étiquette de « prisonniers politiques », et qui ont un régime carcéral légèrement amélioré. C'est le premier obstacle que

le détenu, qui revendique ses actes et ses intentions aura à affronter, car sa défense est présentée par les uns et par les autres comme défenses de privilèges. En fait l'étiquette est un choix du pouvoir. Mais le problème réel est bien, pour tous, « politique », car c'est le même Etat, les mêmes juges, les mêmes matons qui sont subis quotidiennement, et il faut se battre contre eux.

Dans la taule, tout est calqué sur l'extérieur, mais en concentré : hiérarchie, travail, démerde, collaboration ou refus. Ce n'est donc pas un hasard si, dans ces conditions, il y a pour beaucoup une radicalisation de la pensée. Les conditions d'existence du détenu le conduisent naturellement à revendiquer à sa façon : le droit de réunion, d'expression, de communication, le droit de sauvegarder sa personnalité, le droit enfin de tout prolétaire salarié. Ce qui conduit, bien sûr, au droit de grève, d'assemblée générale, de manifestation. Tous ces objectifs peuvent être atteints par la lutte des prisonniers ... s'il y a une aide de l'extérieur, mais sans substitution, ni négociation entreprise à leur place.



C'est là que, d'une part la division avec les gens de l'extérieur, d'autre part la velléité des spectateurs de bonne volonté, jouent un rôle de frein. Car les prisonniers ont un besoin vital de l'aide extérieure. Par exemple, lors des révoltes de 74 dans les Centrales et Maisons d'Arrêt françaises, personne n'a bougé, ou peu, restant sur une réserve contemplative. Combien de gauchistes et autres spectateurs sont restés derrière les cordons de CRS pendant que ceux-ci matraquaient et TUAIENT même les détenus à l'intérieur. C'est surtout à ce moment là que les forces dites de l'ordre doivent être prises en sandwich par une pratique commune des prolétaires qui ont été séparés par le pouvoir judiciaire.

Au lieu de cela les organisations récupératrices attendent que l'ordre bourgeois triomphe pour y aller, qui de son communiqué, qui de sa larme de crocodile ou de sa proposition de bons offices.

« L'abolition de toutes les prisons », qui constitue la plateforme de certaines organisations, reste lettre morte en pratique. Parce que ça risque de froisser, de choquer « le public », et qu'aussi ce n'est pas forcé-



Été 1974 :

La Santé est retournée à son silence poussiéreux, plus désabusée que jamais. Nous, détenus, avons une fois de plus le sentiment de n'être somme toute que des épouvantails à moineau, et l'attitude des syndicats F.O. et C.G.T., misant sur la « crainte que nous leur inspirions » l'a confirmé. Les prisonniers assument contre leur gré le rôle de démons laïcs que l'on dépeint maintenant aux enfants pour l'édification de leurs bonnes moeurs. Il est toujours facile de trouver un bouc émissaire en lequel s'incarnent les angoisses diffuses, les colères refoulées, les révoltes non assumées. On parle de « la honte ressentie par le prisonnier » comme on parle de celle du juif, de l'arabe ou du pédéraste. Nous sommes les pustules d'une société cancéreuse. Les trois mille quatre cent vingt trois pas quotidiens qui font le tour du monde entre la tincture et le tuyau du chauffage, c'est les pas du démon dans le monde de la laïcité, la peste des vacanciers. Il faut du nègre, du pédé, pour gaver l'oise crevée de la morale publique; il faut aussi du taulard. Et maintenant les syndicats nous utilisent.

30 juillet 74 :

Ils parlent aujourd'hui, suite aux révoltes de CLAIR-VEAUX, NIMES, LOOS DE LILLE, COLMAR, de réforme du système pénitentiaire. Ils réduisent volontiers le contenu des révoltes à des revendications matérielles de l'ordre des crédits nécessaires à l'amélioration de la survie. On s'en fout des cages dorées! Ils s'en foutent aussi (hier, une commission est venue «interroger» des détenus... Quatre gars désignés par le ministère! Quel pied la démocratie! Mais ça fait bien dans la presse). Comme dit S., il en a rien à foutre de se branler devant les speakerines de la T.V. pendant 20 ans.

31 juillet :

Ca a pété partout. Au quartier haut aussi. Manque de communication. On est déjà piégés. Les matons sont en grève et 20 C.R.S. servent la nourriture. Ça rend nerveux, ces coups de matraques dans les portes. On en viendrait presque à redemander les matons habituels. On discute par les fenêtres. Que faire? Visiblement ils cherchent le massacre, les C.R.S., dans les coursives, armés de fusils, casques, rembourrés, devant chaque porte. Nerfs à vif. Les gars mettent les transistors sur les fenêtres pour que tout le monde se rende compte des informations.

Soir :

Au bloc d'en face ils parlent de grève de la faim. On n'a rien, ni courrier, ni parler, ni tabac. Kalisty dit le contraire à la radio, la grève de la faim c'est con. La bouffe faudrait la prendre et la jeter par les fenêtres dans la cour. Qu'ils la ramassent!

3 aout :

A Fresnes, les flics ont chargé les familles. Ce que l'on dit de tout cela ici, c'est que les pourritures syndicalistes du personnel pénitentiaire ont profité de la révolte qui a éclaté dans les centrales pour se mettre en grève et avancer leurs revendications salariales. A ce moment-là les C.R.S. ont envahi toutes les prisons, cherchant à créer des incidents: Les matons cherchaient à tout prix à exploiter l'image du « dangereux prisonnier » pour avoir de meilleures payes, et la provocation des C.R.S. allait dans ce sens. Ils n'ont qu'à attendre que les restrictions supplémentaires imposées aux prisonniers les fassent se révolter, s'ils ne l'avaient pas fait auparavant. Nous sommes des pions dont on se sert à tous les niveaux.

LE CONTRE-JOURNAL

LES JOIES
DE LA
REINSERTION
SOCIALE

JUSQU'EN 1958, NOUS VIVIONS UNE ÉPOQUE DE SAUVAGES...

C'EST EN EFFET CETTE ANNEE-LA QUE FUT ABOLI LE SYSTEME DES PREVOTS. LES PREVOTS ETAIENT DES DETENUS, QUI POUR DES REMISES DE PEINE SUPPOSEES FAISAIENT LE BOULOT DE MATON... ET SOUVENT AVEC ZELE, DEVENANT AINSI LES ADJILIAIRES DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE.

HEUREUSEMENT, EN NOS JOURS DE LIBERALISME AVANCE ON N'A PLUS BESOIN DE CE GENRE DE MOUCHARDISES. MAINTENANT GRACE A LA REINSERTION SOCIALE, ON PEUT DEVENIR SANS RISQUES - AVOCAT - PSYCHOLOGUE - EDUCATEUR

VIVANT DE LA MACHINE PENITENTIAIRE AVEC MOINS DE SANG QU'AVANT, LES EX-OPPRIMES PEUVENT AINSI ENCADRER LES NOUVELLES VICTIMES DU SYSTEME. AINSI LA BOUCLE EST BOUCLEE ET LA REGLE APPLIQUEE: «EXPLOITEZ, EXPLOITEZ VOUS MEME». BIEN TÔT, IL N'Y AURA PLUS DE DELINQUANTS, MAIS DES MALADES SOCIAUX. FINI LA PUNITION, IL FAUDRA SOIGNER ET REINSERER. POUR CELA, LES FLICS EN BLOUSES BLANCHES ET LES CAMISOLES CHINOISES FERONT PREUVE D'EFFICACITE... QUI, JUSQU'EN 1958, NOUS VIVIONS UNE ÉPOQUE DE SAUVAGES...



ment sincère comme affirmation. Entre ceux qui pensent conserver les taules et ceux qui préfèrent finalement s'en servir pour être des interlocuteurs valables pour le pouvoir, les mots deviennent sans signification. Un peu comme les paroles de l'Internationale que tous braillent avec application sans autre résultat que de connaître un moment d'ivresse, frissons donnés par toute musique et défilé.

Il n'est pas besoin d'attendre que le mouvement en soit arrivé au paroxysme de 1974 pour qu'il y ait des actions communes taulards-prolétaires. Il existe des petits et des gros patrons qui font leurs choux gras sur le dos des détenus, handicapés et autres rejetés sociaux. Demandons-leur des comptes de part et d'autre des murs, ainsi qu'à l'administration pénitentiaire, véritable pourvoyeuse de main d'oeuvre au rabais. Cette administration a à sa tête le directeur de la Santé, important responsable F.O., syndicat collabo qui prône des améliorations de travail pour les matons, les contremaîtres de l'usine-prison.

Seule une pratique concrète, chacun sur son terrain, sans substitution, mais menée conjointement, peut renverser l'ordre actuel. Il n'y a pas d'anciens prisonniers. Il y a des gens détenus actuellement et des gens dans la vie sociale dite libre, où tout se trame.

Ensemble ils détiennent le pouvoir d'abattre un jour tous les murs et toutes les entraves.

TOULOUSE - PRISON St MICHEL

DETENTION FEMMES.

La taule, y'a pas à chier, c'est comme la société. En plus petit, en plus concentré, c'est tout comme dehors: les pros du délit s'opposent aux bourgeois du délit et ils font front populaire contre l'administration pénitentiaire et la misère à vivre qu'elle impose. Parlons-en.

Non contente de priver un détenu de l'air qu'il respire, par la taule, la société modèle l'individu à son comportement social futur d'esclave consentant. En le privant du plus minime libre arbitre (l'heure du coucher, du lever, le choix d'un lieu...) elle en fait une bête à la Pavlov qui n'ose aucun geste par peur du bâton. Passer de 7 heures du matin à 7 heures du soir assises sur un banc, avec pour seule possibilité de choisir entre la belote et le rami, c'est ainsi que les femmes de St Michel subissent leur condition de sous-individus.

Les possibilités de se mouvoir dépendent de l'autorité d'une surveillante-chef. Si t'es fatiguée et que tu veux te reposer, tu restes sur un banc. « nuf si t'es vieille

et si le directeur trouve que t'es suffisamment vieille. Y'a des vieilles qui ont le droit à la fatigue, d'autres pas, ça dépend du bon vouloir de l'administration. Si t'es jeune et en bonne santé, si t'as envie de lire ou de t'isoler, tu restes sur ton banc et tu la fermes. Comme l'administration a peur que ses détenues s'ennuient, elle leur offre des activités aux horaires surchargés. On les occupe et on les occupe bien :

- 2 jours par semaine, une douche.
- 3 jours par semaine, la télé, et même les jours fériés tels que le 1er mai où il n'y a pas de programme. Samedi, dimanche, lundi, c'est les jours de distraction, c'est comme ça, c'est pas interchangeable; si tu trouves qu'on te prend pour un con tu fermes ta gueule, sinon t'as le mitard si t'es meneuse, t'as l'isolement si t'es pas heureuse.

- Et chaque jour, le travail gratuit pour l'entretien de la taule :

- . Pliage de linge des détenus hommes. C'est pour eux, pour leur rendre service, qu'on le fait, pas pour servir de main d'oeuvre gratuite à une administration à budget limité.
- . Nettoyage du couloir central.
- . Nettoyage de la salle commune.
- . Nettoyage du réfectoire.
- . Nettoyage des cellules-dortoir.

Il y en a quand même qui bénéficient de l'incroyable privilège du salaire. Pour une esclave disponible à mi-temps (nettoyage des bureaux - chef, infirmière... - , des douches, corvée d'eau chaude), le prix s'élève à 60 F par mois; à plein temps 200 F. Ça s'appelle être « classée », c'est une promotion par rapport à la gratuité et puis ça ouvre toutes les portes, même celles des matons et de la direction. Eh oui! une femme classée, en plus du lavage de tous les détenus (400 au minimum), entretient la propreté de ses maîtres. On fait le ménage du dirlo pour un verre d'alcool ou un paquet de clopes, cela dépend de la générosité de ces messieurs-dames qui ne doivent rien à personne.

C'est une caricature du dehors : un véritable esclavage consenti. Le personnel pénitentiaire est nourri et blanchi par ceux-là même qu'ils réfutent. Alors l'équilibre de la peur est maintenu par le pouvoir pénitentiaire et judiciaire par d'habiles stratagèmes : liberté conditionnelle, permissions, grâces et remises de peines. Si l'esclave se rebelle, elle sait ce qui l'attend; et deux mois de grâce, ça compte; trois jours de perm, quand on est là depuis un an ou plus, ça compte, et c'est là-dessus que l'administration pénitentiaire joue pour que tourne bien la machine.

Et apparemment, elle tourne bien... Les révoltes à St Michel, c'est en 1972 un détenu dans sa cellule contre quatre ou cinq CRS bien armés. C'est le consentement populaire qui fait sienne la devise du dirlo : « pas de mouvement collectif, ici on n'exige rien, on a ce qu'on mérite ».

C'est le défilé des bons français, envoyés par Ponia visiter la taule de Toul, saccagée par les détenus, et leur indignation devant tant de dégâts. Ce sont des rebuts de la société, et ils voudraient en plus qu'on les chouchoute !

C'est, en 1976, les femmes qui font une grève du travail gratuit, qui refusent le sadisme de leur matone, et qui se retrouvent mitardées, isolées, avec la seule possibilité de reprendre le boulot et de la fermer.

C'est alors pour les détenus des tentatives individuelles de révolte, c'est à dire : la grève de la faim, le suicide, l'évasion. Les trois conduisent à la mort à plus ou moins brève échéance. Les trois sont courantes à St Michel. Mais il n'y a pas d'écho, l'administration se tait, elle parle pour compter les morts, histoire de recenser les effectifs. Mais il ne faut pas croire que la tension du silence et de la peur soit un équilibre immuable. Les détenus sont des êtres humains et, à force d'accumuler les coups et les rancunes, ils briseront la machine qui les oppresse jusqu'à disparition totale des murs qui cachent, enferment et relèguent.

LES CONCESSIONNAIRES...

Un concessionnaire, c'est quoi ? C'est un chef d'entreprise qui passe un contrat pour un certain laps de temps (10 - 20 ans par exemple) avec l'Administration Pénitentiaire ou (et) des maisons de redressement ou (et) des centres d'accueil pour handicapés, aveugles, etc, enfin, tout ce qui se fait dans le genre rejet social.

Pour simplifier les choses, nous dirons qu'il achète au plus bas prix la vie et la sueur de gens qui n'ont pas d'autre moyen pour assurer leur survie que de se plier à son pouvoir. Moyennant quoi, il jouit de la réputation due à sa contribution à la noble tâche de la réinsertion sociale, tout en s'offrant, bien sûr, des fins de mois plus que rondelettes.

Voici une liste de concessionnaires d'après un compte-rendu de l'Administration Pénitentiaire datant de 1974. Liste fort incomplète d'ailleurs, car trop longue et dont nous avons relevé les noms de Sociétés qui apparaissent le plus souvent.

ENTREPRISE	Activité	Nombre de concessions	implantation
COPEFA	Pinces à linge	14	Centre et vallée du Rhône
TONELLO	Paillage de chaises	13	centre - ouest
BREE	montage de sièges Paillage	8	Ouest, Normandie
DANIEL	cabillons	6	Nord-Est
LAVIGNASSE	paillage de chaises	6	Ouest, Bretagne
PRADET	Ballons de sport	6	Centre, vallée de la Loire
TARASLON	Paillage de chaises	6	Sud-Ouest
COLLINET	Paillage de chaises	5	Nord-Est
DÉCIMA	Paillage de chaises	5	Ouest
PLASTIFLOR	Fleurs artificielles	5	Centre, Ile. de France
CHASTANG-NECTOUX	Cartonnage	4	Région Parisienne
TAVERNIER	Ballons de sport	4	Nord
Les 3 Suisses	Brochage	4	Nord

Nous ajouterons qu'en 1974, l'A.P. avait vendu 462 concessions. Mais depuis a soufflé le vent de la réforme qui a rendu obligatoire le paiement des charges sociales par les entreprises, à la suite de quoi beaucoup d'entre elles ont préféré continuer à faire leurs choux gras sur des matières premières plus rentables telles que les handicapés, prétextant que le travail était saboté par les taulards.

Pour certaines entreprises, c'est vraiment la combine du tonnerre :

- Par exemple la société France Industries qui donne à faire des coffrages de cercueils aux détenus de la centrale de Muret et qui fait faire ensuite le remboursement par les handicapés de Ramonville.
- L'association des aveugles, qui fait faire l'empilage de ses chaises par les détenus de Haguenau.

C'est également un très bon arrangement entre les diverses administrations :

- Ex : la Chambre de Commerce d'Amiens qui fait effectuer des pliages de papier par les détenus de la même ville.
- La préfecture de Laval, elle, c'est du cartonnage.
- Jusqu'à la Cour de Cassation qui fait faire ses fichiers à Fleury Mérogis !

Vous aurez tout compris quand vous saurez que le salaire brut moyen est de 600 F ! Nous tenons cependant à avertir les parents qui attirent des peluches ou les poupées Gégé à leurs enfants, qu'ils sont en majorité montés par des taulards. On ne sait jamais, des fois qu'il y aurait des microbes...



M. Charles Gracias, « premier fabricant de cercueils de France ».

... construits par des taulards, capitonnés par des handicapés.

MILITANTS D'HIER ET D'AUJOURD'HUI...

James Guillaume, syndicaliste révolutionnaire du XIXe siècle, ENCORE REVENDIQUE AUJOURD'HUI, et qui avait des points de vue très précis sur la société sans classe et sans Etat :

Comment sera traité le criminel dans la société égalitaire ? « Il faudra le priver de sa liberté et le garder dans une maison spéciale jusqu'à ce qu'il puisse sans danger être rendu à la société ».

... MATONS DE DEMAIN

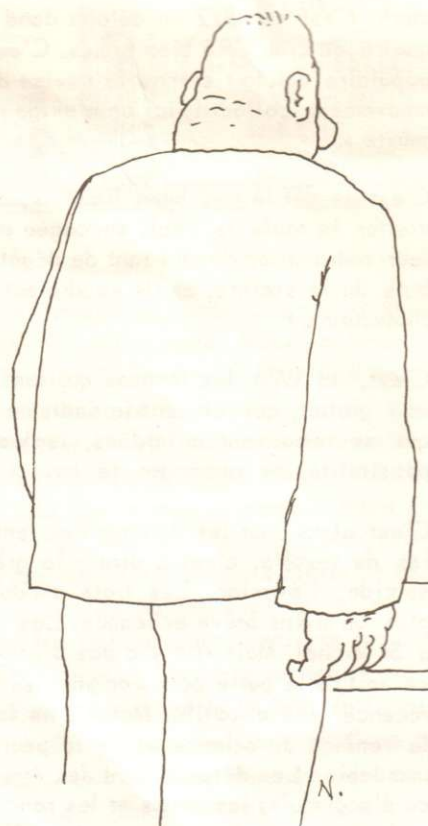
**VIVE
LES
PRISONS!**



**À BAS
LES PRISONS**



**MATON: TOUTE UNE VIE
DERRIERE DES BARREAUX**



**À BAS
LES PRISONS**



À BAS LES PRISONS

PAUL VI RÉTORQUE :



D'IRLANDE...

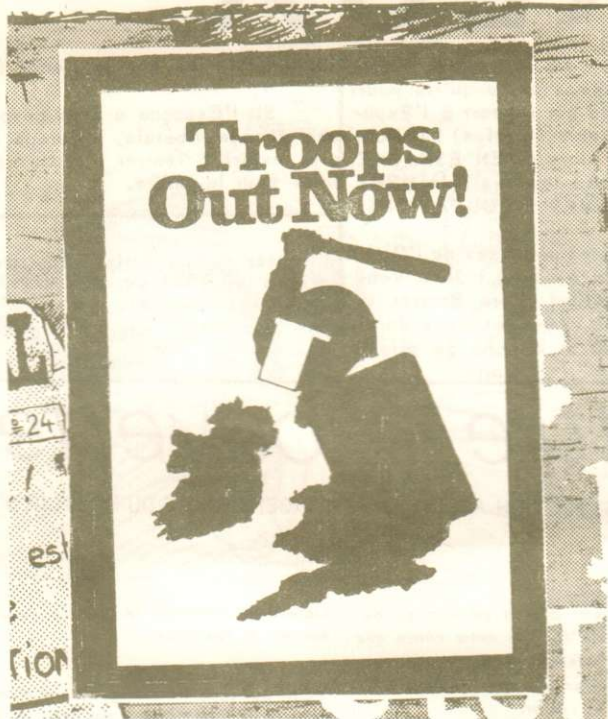
Deux anarchistes, Noel et Marie Murray, ont été condamnés à mort (par pendaison) par les trois juges d'un tribunal de Dublin en Irlande, au terme d'un procès qui a duré six semaines. Ils étaient accusés d'avoir tué par balle un policier, en septembre 75, tandis qu'ils tentaient de s'enfuir après le cambriolage d'une banque. Un troisième accusé, Ronan Stenson, sera jugé séparément, bien que les chefs d'accusation soient identiques, cela en raison de son état de santé mentale et physique.

Durant la quasi-totalité du procès, les Murray sont restés détenus dans des cellules situées au-dessous de la salle des délibérations, car ils refusaient de cautionner cette procédure, et les sentences de mort leur furent communiquées là, après leurs tentatives d'émettre des commentaires sur la nature politique de ce procès. De plus, un total de 35 années de prison a été infligé à chacun, correspondant aux inculpations disjointes de vol de banque, possession et usage d'armes à feu, munitions et explosifs.

Noel Murray était en fuite depuis 1974, alors qu'il s'était éclipsé au cours d'un procès concernant une affaire d'armes et d'explosifs, pour laquelle trois anarchistes avaient écopé des peines de prison ferme, et Marie Murray de 2 ans avec sursis.

C'est alors que, le 11 septembre 75, Michael Reynolds, un policier, fut tué, en dehors du service d'une balle dans la tête, dans un jardin public de Dublin, tandis qu'il pourchassait les cambrioleurs d'une banque. Le 23 septembre, la police perquisitionnait aux domiciles d'anarchistes connus de Dublin. D'après les sources d'information anarchistes, environ 200 perquisitions furent menées, non seulement en direction des anarchistes, mais aussi contre les parents et amis d'anarchistes déjà emprisonnés dans le passé... ce qui ressemble fort à une tentative d'utilisation des méthodes visant à trouver des «coupables par association», telles qu'elles ont été employées par la Police Britannique à l'occasion des procès des «Angry Brigade». Tous les interrogatoires furent très brutaux, l'un des détenus devant même passer 2 semaines à l'hôpital pour s'en remettre.

Le 9 octobre, Noel et Marie Murray, ainsi que Ronan Stenson (qui venait d'être arrêté puis relâché) furent arrêtés et tabassés, jusqu'à la signature de «confessions» qui furent ensuite reconnues comme preuves valables... D'où la déclaration du président du tribunal, Mr Pringle, reconnaissant qu'il n'existait pas de preuves formelles, ni concrètes, contre



eux, sinon les déclarations libres et volontaires que les deux accusés avaient faites alors qu'ils étaient correctement traités par la Gardia (police irlandaise).

Quand le procès des Murray a commencé, la presse bien pensante irlandaise a accepté, à la demande du président du tribunal, de ne rien dire sur le caractère valable, ou non, de certaines déclarations des accusés, jusqu'à ce que la Cour se soit prononcée sur ce sujet. Ainsi, le fait important que les «confessions» avaient été arrachées de façon très dures, fut délibérément effacé dans les quotidiens. Tout au long du procès, les Murray ont violemment protesté contre la partialité de la procédure, et ont demandé un procès correct. Emmenés dans les cellules, leur procès leur a été retransmis par microphone. Au moment du verdict, Noel Murray a déclaré qu'il pourrait, s'il le voulait, apporter des éléments nouveaux pour sa défense, mais qu'il s'y refusait en l'absence d'un procès correct.

La sentence de mort doit en principe être exécutée le 9 juillet 76. Le président Pringle a refusé aux Murray le droit de faire appel contre cette sentence, mais leur a permis d'appeler contre ce refus. En cas d'échec, la sentence peut être encore commuée par le président de la République Irlandaise, mais seulement sur recommandation du gouvernement, ce qui est pour le moins aléatoire. Un point important discuté à

Dublin est l'absence d'exécuteur officiel à l'heure actuelle, que ce soit en GB ou en Irlande. Cependant, certains bruits font état de la convocation éventuelle d'un bourreau britannique qui a récemment «travaillé» au Zimbabwe.

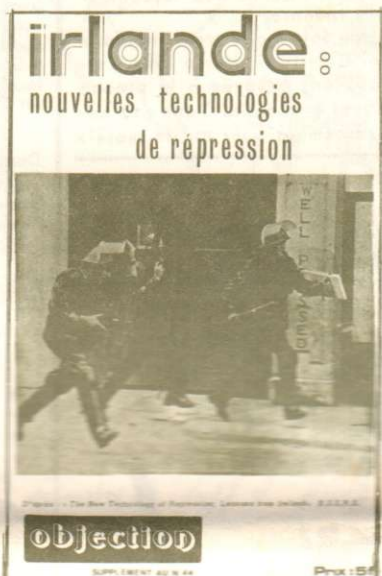
Lettres de protestation à envoyer à :
Ambassade d'Irlande, 12 av. Foch - 75 Paris XVI^e

Il est bon de rappeler que depuis le 1^{er} juin de cette année, et ce grâce au «Criminal Law Jurisdiction Act», les frontières ont été virtuellement supprimées sur le plan pénal entre la Grande Bretagne (et son appendice colonisé et militairement occupé qu'est l'Irlande du Nord) et ce pays théoriquement indépendant qu'est la République d'Irlande. En vertu de cette nouvelle loi, toute personne soupçonnée de terrorisme pourra en effet être jugée indépendamment de son lieu de détention et d'arrestation, de sa nationalité. Les «hommes de loi» pourront juger indifféremment au Nord et au Sud de l'Irlande, avec des lois «alignées».

A noter également un petit «truc» juridique charmant avec cette nouvelle loi : un prisonnier évadé au Nord de l'Irlande et ramassé au Sud par la police de la «République» sera désormais passible de procès; l'évasion au Nord étant devenue un délit au Sud...

Pour plus amples détails, on peut contacter le journal Black Flag,
83 Thorne Road, Thornton Lodge
Huddersfield, Yorkshire - GB

Traduction de : People News Service n° 110



Un copain du Comité de Lutte des Objecteurs a sorti cette intéressante brochure que l'on peut se procurer au journal Objectif :
BP 3063-31025 Toulouse Cédex

lettre ouverte à la justice

Madame,

Sachant que vous portez perpétuellement un bandeau sur les yeux, j'espère qu'un quelconque greffier voudra bien vous lire cette missive. Bien des lettres de ce genre s'amoncèlent à vos pieds, aussi sans grand espoir, j'ajoute la mienne au tas général. En prison, nous avons pris l'habitude de faire des demandes pour rien et de suivre sans intérêt les chemins de la bureaucratie carcérale, uniquement pour la beauté du geste. Une de vos règles fondamentales, est de considérer la détention préventive comme exceptionnelle et bien sûr c'est le contre pied de cette règle qui est strictement appliquée, vos juges n'accordant que parcimonieusement la liberté provisoire.

Une de vos règles fraîchement édictée consiste à prétendre qu'une fois la peine purgée, personne n'a le droit d'en faire référence pour charger tel ou tel individu. Et pourtant, cette disposition est copieusement bafouée et j'en constitue une preuve vivante. Après 2 condamnations, j'ai passé les 2/3 de ma peine de 7 ans aux centrales de Melun et de Toul. Sorti à 29 ans, j'ai trouvé une place de conducteur de travaux à Nancy. Sans trop d'illusions, j'essayais avec mon ami Dumas Guy de m'insérer dans cette fichue société. Mais c'était sans compter avec la police de Nancy qui nous surveillait comme le lait sur le feu. Interventions chez notre employeur, filatures, etc se sont succédées sans cesse. Le 4 octobre 74, je payais un lourd tribut au travail salarié par une chute de 10m du haut d'une charpente. Deux fractures à une jambe, la colonne vertébrale déformée, je me trouvais donc en arrêt de travail. N'étant plus rentable dans le civil, c'est à ce moment-là que je fus pris

en charge par vos services avec l'aide de la police, votre sous verge préférée. Déplacé le 23 novembre 74, je faisais alors connaissance du sieur Graillot à l'occasion de l'achat d'une voiture. Celui-ci s'adonnait, en dehors de ses activités professionnelles, au braquage de bijouterie. Cette relation récente suffit à la brigade anti-gang pour nous sauter sur le poil, à moi et à mon ami Guy Dumas. Bien entendu Graillot déclarait que le 6 décembre 74 il avait attaqué une bijouterie avec l'aide de notre complicité. C'était parti, nous rentrions de nouveau dans la danse dont vous connaissez bien, Madame, la musique. Bien sûr, notre emploi du temps ne correspondait en rien avec l'heure du délit. Notre accusateur s'est contredit une bonne dizaine de fois, rien n'y fait et depuis 17 mois, nous sommes enfermés, inculpés de vol avec armes. 5 juges d'instruction se sont succédés. La chambre d'accusation s'est émue de beaucoup d'anomalies, menaçant de nous libérer, faute de preuve. Rien n'y fit. Vous êtes lente, Madame, et

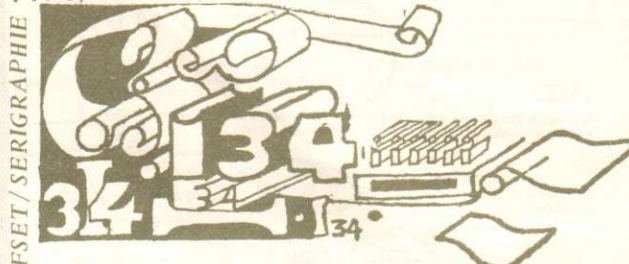
vos juges d'instruction acharnés. Le dernier en date est une jeune pucelle, fraîche émoulue de votre école de magistrature. Cette belle âme se donne pour mission de faire triompher la vérité, mais suivant votre école, en fermant les yeux et en se bouchant les oreilles sur les faits ou les dires qui nous innocentent. Le mois dernier, pour éclaircir son esprit obscur, elle a demandé une reconstitution. Celle-ci s'est déroulée en notre faveur, le bijoutier ne nous ayant jamais vu et ne nous connaissant pas. Voilà, Madame, nous sommes tous les deux, avec un grand nombre de détenus, otages de la police et de juges d'instruction.

Alors, Madame, otez votre bandeau et vous verrez qu'il y a quelque chose de pourri dans votre justice.

Sachez, Madame, que mes sentiments ne sont pas les meilleurs.

Votre otage : Marchal
Maison d'Arret de Nancy
54 - Nancy

TYPO/OFFSET/SERIGRAPHIE//TYPO/OFFSET/



Quatre mois après le plasticage, l'imprimerie 34 a repris son régime de croisière...

Mais pour continuer à résister, elle a besoin de travail; elle attend vos commandes...

ALLEZ LES VERS



Directeur de publication :
CHRISTIAN MARTRE

Correspondance :
BASTA BP 105
31013 Toulouse Cédex

Commission Paritaire n° 58018

Imprimerie 34, rue des Blanchers

Abonnement : 10 n° = 10 F



Edition Française

CCP : 3 394 34 S Toulouse

le grand train du syndicat

VERS UNE ECONOMIE PLUS RENTABLE



Le grand train du syndicat a bien pu faire rentrer dans ses wagons, depuis 68, quelques jeunes voyageurs ! Action sauvage vite programmée, autogestion à la yougo., sont de nouvelles étiquettes accrochées à côté des actions traditionnelles. Mais le terminus est toujours le même : la rentabilité de l'économie - et des exploités.

Un fameux exemple en est cette feuille nommée «LIP UNITE». Elle est ressortie en deuxième série en avril 76 à l'occasion des nouvelles difficultés que rencontre l'usine LIP face à la concurrence mondiale. Qu'une section CFDT comme celle de Piaget, fer de lance du nouveau syndical, adulée par les gauchistes, motive son activité et explique celle des travailleurs de LIP sur une **CONTRÉ-COMPTABILITÉ** et une apologie de la rentabilité, voilà qui est hautement significatif des objectifs du syndicalisme en général.

Un patron dirait de LIP, lors de luttes sociales : «*Depuis des mois et des mois des personnages irresponsables essaient par tous les moyens de détruire LIP... Cela face à des travailleurs qui SONT RESTES PRUDENTS pour ne rien ajouter à cette DESTRUCTION DE L'OUTIL COMMERCIAL*». Un homme d'affaires, un banquier, qui baveraient sur des ouvriers révolutionnaires... ou des syndicalistes, en y opposant une «*majorité silencieuse*», ce serait normal. Mais c'est le **SYNDICAT** qui cause ainsi de l'entreprise et de la sagesse syndicaliste des exploités. Et avec insistance !

Immense victoire de... la classe ouvrière, l'**USINE** que d'aucuns veulent détruire «*depuis deux ans a redémarré et produit*». Et c'est rentable ! Qu'on ne dise pas, renchérit le syndicat, que «*LIP ne fabrique que 400 000 montres avec 900 personnes*». Honte ! Mensonge patronal ! Il n'y a que 180 personnes, le reste produisant, ô merveille :

«*les équipements civils et MILITAIRES, les boîtiers de montre, de la mécanique*»

Lavons au passage la CFDT de tout soupçon d'anti-militarisme (ça aussi, c'est un coup du patronat).

Au fait, camarade syndicaliste, qui voulait détruire l'usine, jadis ? Tout a changé : avant c'étaient les syndicalistes qui, au congrès de la CGT, parlaient d'abolir le salariat. Pour y parve-

nir ils votaient, en 1887 à Toulouse, des motions approuvant le **SABOTAGE** et le **BOYCOTTAGE**. Ah ! Maintenant on voudrait faire croire que c'est le patronat. Cette fumisterie assimile le fait que si, toujours, le patronat a liquidé les secteurs non rentables et joué sur le chômage pour agir sur les salaires - donc a toujours largement consommé et détruit la force de travail - toujours aussi son pire ennemi a déclaré : le travail tue, réduit la vie à des mécanismes, détruit la créativité et sacrifie la jouissance, et a voulu détruire le travail salarié. Les chiens de garde qui, en 1946, disaient : «*La greve est l'arme des trusts et des ennemis de la classe ouvrière*» dressent alors une crapuleuse et intéressée similitude.

En fait, c'est la similitude d'intérêt entre syndicat et patronat dans leur apologie de la production et du travail, qui est grande. Lorsqu'il est dit, toujours dans «LIP UNITE», que «*La licencierie est la plus grande violence que subit le travailleur, il est une INCARCERATION...*», qu'intérêt de l'**USINE** et intérêt du **TRAVAILLEUR** sont les mêmes, c'est la même idéologie qui fonctionne : celle qui identifie l'homme à sa fonction sociale, sa survie à l'esclavage. L'idéologie LIP c'est «*Tous les LIP seront reembauchés en 1975*», c'est «*LIP, entreprise capitaliste est de nouveau de plain-pied sur le marché*». C'est LIP CAPITAL et LIP TRAVAIL qui fonctionnent pour des horloges, des détonateurs, choses uniquement utiles à la coercition.

Et qui irait croire alors que les 40 h. par semaine assurées dans les locaux de LIP sont une violence à la vie et une incarcération ? Certainement pas la CFDT de Piaget pour qui, donc, cet emprisonnement dans un espace-temps obligatoire avec chantage à la survie serait la liberté si...

Si quoi ?

«*Si les patrons avaient été capables de mettre au point, avec l'aide de leurs ORGANISMES SYNDICAUX OU TECHNIQUES des produits capables de concurrencer aujourd'hui les USA et le Japon*». Merci de le dire : l'organisme **TECHNIQUE** qui gère, définit la stratégie commerciale ET productive, pourrait donc être le syndicat.

D'emblée c'est le syndicat qui, ici, précise explicitement son rôle : gérant de l'exploitation, avec des couplets nationalistes sur les multinationales «*Suis-*

ses, Américaines ou Japonaises». L'horizon de l'émancipation s'obscurcit et l'incohérence apparaît d'un point de vue strictement ouvrier. Dès lors que c'est le simple maintien du travail salarié que l'on défend - ce que font les syndicats - toute expansion de LIP se ferait au détriment d'autres entreprises... donc de ceux qui y sont exploités. Mais peu importe. Ce qui est en jeu, c'est que les



esclaves qui 8 h. par jour marnent dans les bureaux et les ateliers puissent avoir l'illusion que leur syndicat, comptable méticuleux et responsable, ait une solution, Dieu et maître !

Laquelle ?

Que des technocrates - des syndicalistes - puissent correctement gérer le chiffre d'affaires dans un cadre politique satisfaisant (le pouvoir de la gauche), cette solution-là ne serait pas opposée au bon déroulement du système, au contraire. Déjà, depuis plusieurs années on peut constater la tendance à l'intervention croissante de l'Etat dans la vie économique. C'est qu'en effet l'engorgement des marchés, la concurrence accrue nécessite pour l'économie une planification des projets de production, d'expansion, et un contrôle rigoureux des mécanismes de gestion. Cela se manifeste, par exemple, dans le remplacement des vieux hommes politiques par des techniciens, aussi bien au gouvernement que dans les appareils politiques. Mais peu de «*bons citoyens*» respectent les devoirs de la restriction et de la productivité. Redonner une crédibilité «*morale*» à la production, c'est le pouvoir qui manque encore à nos technocrates.

«*L'ETAT SOCIALISTE*» est l'aboutissement logique et nécessaire de l'économie libérale, mais il a en plus des courroies de transmission vers la base qui, tout en contrôlant, joueraient la carte idéologique de «*l'émulation socialiste*» : les syndicats. Le problème de la politique syndicale est celui de la prise de pouvoir dans une alternative tout aussi capitaliste que la précédente, avec une mystification en plus. C'est bien pour cela qu'il faut conserver intact l'outil de travail (LIP, NOGUERE), conserver le travail et s'opposer à tout mouvement spontané qui développerait ses propres objectifs sans tenir compte de la POLITIQUE de la centrale. L'autonomie des luttes sociales, c'est la bête noire.

C'est ce que montre clairement un sire COHEN dans sa bible de la CGT «*Statut des Délégués et des membres des Comités d'Entreprise*». La revendication est la chose du syndicat, et le contrôle de la base une nécessité :

que constitue l'entreprise, l'**EQUILIBRE** se réalisera non par un dialogue imposé et organisé confrontant LE SEUL PERSONNEL à la direction, mais par une articulation étroite entre ce personnel et le syndicat ». Ceci ayant pour finalité de parvenir à... «*des accords d'établissement PAR LES REPRESENTANTS DES SYNDICATS ET NON DU PERSONNEL* ». Ce dernier étant éternellement mineur, n'est-ce pas ? Ce rôle de TAM-PON, de collaborateur de classe est ainsi énoncé : «*L'élection avec une mission permanente ne suffit pas... encore faut-il que les délégués soient reconnus PAR L'EMPLOYEUR dans le cadre de l'usine*».

Alors, trahison ou pas ?

Depuis que l'aube révolutionnaire du syndicalisme s'est éteinte, ceux qui s'acharnent à vouloir transformer le syndicat de l'intérieur répondent : OUI. En attendant ils grossissent les quelque 15 % de syndiqués et continuent, de fait, à créditer que le syndicat est l'arme émancipatrice des travailleurs... et que les dirigeants sont des renégats. On ne rentre «*en syndicat*» que pour la défense illusoire d'intérêts immédiats, même si ceux-ci, depuis trente ans, sont tout de suite dévorés. Le syndicat est tout entier lié à sa fonction de SERVICE PUBLIC DU SALARIAT et à la maintenance de celui-ci. Qui plus est, c'est par la RECUPERATION de luttes qui se sont faites HORS D'EUX et souvent CONTRE EUX que les syndicats peuvent donner à leur conservatisme foncier une apparence de radicalité et, jouant sans cesse le rôle de MORPIONS du mouvement social, apparaître à l'initiative de ces mouvements. Les «*militants révolutionnaires*» qui sont à l'intérieur des syndicats, avalés, paralysés, SOIT cautionnent la direction (ils gueuleront dans les congrès pour se rattraper, comme les anarchistes le font à Force Ouvrière depuis 20 ans), SOIT se font lessiver (comme ça se passe à la CFDT par rapport à l'armée).

Que le capital ne nous rabatte pas les oreilles avec les soi-disantes «*organisations de masse*» (d'adhérents) représentatives des «*intérêts historiques de la classe ouvrière*» (de l'économie) et tout le fétichisme ouvrieriste qui est lié à cette apologie éhontée de la passivité et du travail. On nous prend pour des cons !



La course des facteurs C.G.T. à la fête de la « Vie Ouvrière »

corale
CAPITALISME-SYNDICALISME MEME COMBAT

PLUS UNE SOCIÉTÉ PROSPÈRE PLUS IL DEVIENT D'AVANT EN ARRIÈRE LE DŪL DE LA MASSE

SPARTACUS

Un bon petit bouquin chez Spartacus

BREVIA

N° 4 MAI - JUIN - JUILLET 1976

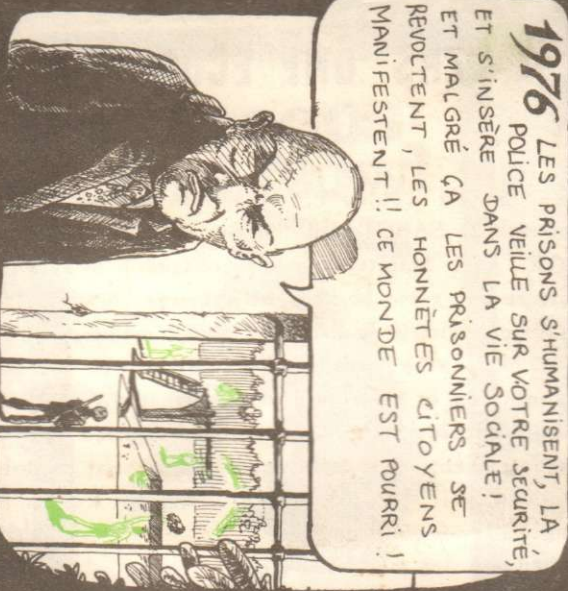
PRIX : 1 F



976 La prisons, Le seravage!



DES LE MOUCH-AGE
LES CITOYENS ONT
COMPRIS LA NECESSITE
DE MILICES ASSURANT
LEUR SECURITE!...
ET LA SITUATION EST TOU-
JOURS LA MEME!



1976 LES PRISONS S'HUMANISENT, LA
POLICE VEILLE SUR VOTRE SECURITE,
ET S'INSERE DANS LA VIE SOCIALE!
ET MALGRÉ ÇA LES PRISONNIERS SE
REVOULENT, LES HONNETES CITOYENS
MANIFESTENT !! CE MONDE EST POURRI !



SE VUS VOUS AIBER
KADIME ! NOUS
SOMMES LA POUR
ÇA VOUS AUTRES
ILOTTIERS!



CECI N'EST QU'UNE
UNE ANTICIPATION
DE L'ÉVOLUTION DE LA
SOCIÉTÉ LIBÉRALE !...

BD,
POSSIBLE
DE LA

NUMÉRIQUE, Y'EN A QUI
SE TÈNENT TOUTES
LES BOUTES ET MONTRENT
BON HEUREUX!

FÉLICITATIONS! SE SAI
QUE VOTRE QUARTIER
EST L'UN DES PLUS
BÉNÉFICIAIRES DE LA
VIE SOCIALE!

2076

